

Séance du 11 juillet 2022

Le 11 du mois de juillet, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de réunion, sous la présidence de Madame Florence ZINS, maire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 5 juillet 2022.

Membres présents :

Madame ZINS Florence, Monsieur FINKLER Dominique, Monsieur PETIT Yvon, Madame LANG Tania, Monsieur NEU Jean-Martin, Monsieur HOUTH Gilbert, Madame BACH Sandrine, Madame NIRRENGARTEN Patricia, Monsieur DERR Vincent, Monsieur BOTZUNG Michel.

Membres absents :

Madame DANNENHOFFER Cindy, Monsieur MATHIS Mathieu, Madame REICHL Laure, Madame SCHULLER Marie-Jeanne, Monsieur CORDARY Henri.

Madame Patricia NIRRENGARTEN a été désignée secrétaire de séance.

Madame Cindy DANNENHOFFER a donné procuration à Madame Tania LANG.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la séance du 28 juin 2022
2. Proposition de modifications budgétaires
3. Réalisation d'un prêt pour le financement des investissements 2022-2023
4. Divers

2022-05-49-Approbation du PV de la séance du 28 juin 2022

Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Madame le Maire soumet au conseil municipal le PV de la séance du 28 juin 2022.

Monsieur Michel BOTZUNG conteste la rédaction du point 2022-04-42 et souhaite la modification suivante : « Monsieur Michel BOTZUNG estime que la valeur des terrains agricoles est comprise dans une fourchette de 4000 à 4500 € l'hectare et « le conseil municipal, après débat, a estimé la valeur d'échange à 3500 € l'hectare ».

Le procès-verbal est adopté par :

POUR : 10
CONTRE : 1
ABSTENTIONS : 0

2022-05-50-Proposition de modifications budgétaires

Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

Madame le Maire soumet au conseil municipal des propositions de modifications budgétaires, destinées à la réalisation d'un emprunt de 500 000 euros pour le financement des investissements 2022-2023.

Elle explique que le démarrage des travaux de la Maison d'Assistants Maternels ne pourra plus se faire cette année, en raison du dépassement de la date limite de dépôt des dossiers de subvention.

Par ailleurs, les crédits prévus au budget pour la réalisation des travaux de voirie évoqués dans la délibération du 25 avril 2022 s'avèrent insuffisants au vu des devis réceptionnés à ce jour.

Séance du 11 juillet 2022

En ce qui concerne le budget du lotissement A l'Orée des Champs, elle propose de rembourser une partie du déficit à hauteur de 159 000 € et d'inscrire un emprunt supplémentaire de 300 000 € au compte 1641 pour rembourser l'avance de trésorerie qui arrive à échéance le 10 août 2022.

Après en avoir largement débattu, le conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu les budgets de la commune et du lotissement,

- Approuve les modifications budgétaires proposées ci-dessous :

Budget principal

| CREDITS A OUVRIR | | | | | |
|------------------|--------|-----------|----------------|--|-------------------|
| Chapitre | Compte | Opération | Section | Nature | Montant |
| 65 | 6521 | | Fonctionnement | Déficit budgets annexes administratifs | 159 000.00 |
| 21 | 2151 | 10005 | Investissement | Réseaux de voirie | 30 000.00 |
| 16 | 1641 | OPNI | Investissement | Emprunts en euros | 180 000.00 |
| TOTAL | | | | | 369 000.00 |

| CREDITS A REDUIRE | | | | | |
|-------------------|--------|-----------|----------------|--|-------------------|
| Chapitre | Compte | Opération | | Nature | Montant |
| 021 | 021 | ordre | Investissement | Virement de la section de fonctionnement | 159 000.00 |
| 023 | 023 | ordre | Fonctionnement | Virement à la section d'investissement | 159 000.00 |
| 21 | 21318 | 10018 | Investissement | Maison d'Assistants Maternels | 51 000.00 |
| TOTAL | | | | | 369 000.00 |

Budget Lotissement A l'Orée des Champs

| CREDITS SUPPLEMENTAIRES | | | | | |
|-------------------------|--------|-----------|----------------|---|------------|
| Chapitre | Compte | Opération | Section | Nature | Montant |
| 042 | 71355 | ordre | Fonctionnement | opération d'ordre de transfert entre sections | 300 000.00 |
| 70 | 7015 | | Fonctionnement | ventes de terrains aménagés | 141 000.00 |
| 75 | 7552 | | Fonctionnement | Autres produits de gestion courante | 159 000.00 |
| 040 | 35555 | ordre | Investissement | terrains aménagés | 300 000.00 |
| 16 | 1641 | OPFI | Investissement | emprunts en euros | 300 000.00 |

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

**2022-05-51-Réalisation d'un prêt pour le financement des investissements
2022-2023****Nomenclature acte : 7.3 Emprunts**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Considérant les travaux d'investissement prévus au budget 2022,

Considérant l'incertitude concernant le montant des subventions susceptibles d'être accordées à la commune pour la réalisation de ces investissements,

Considérant l'intérêt de ne pas grever le budget de la commune,

Considérant la conjoncture favorable à la souscription d'emprunts,

Madame le Maire propose de recourir à un emprunt à hauteur de 500 000 €.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré :

- Décide de retenir la proposition du CREDIT MUTUEL établie aux conditions suivantes :

| | |
|-------------------------|---|
| Montant | 500 000.00 € |
| Durée | 20 ans |
| Objet | Investissements 2022-2023 |
| Taux | 1.60 % |
| | Fixe |
| Disponibilité des fonds | Au plus tard dans les 2 mois qui suivent la date d'établissement des contrats de prêt |
| Frais de dossier | 0.10 % du montant accordé, payables à la signature du contrat |
| Montant échéance | Trimestrialités constantes en capital et intérêts : 7 315.63 € |
| Remboursement anticipé | Possible à tout moment sans préavis et paiement d'une indemnité de 5 % du montant du capital remboursé par anticipation |

- Autorise la maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt,
- S'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les recettes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt,
- Décide d'inscrire la recette au chapitre 16 du budget primitif 2022.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

2022-05-52-Divers

Séance du 11 juillet 2022

Travaux de voirie

Madame le Maire soumet au conseil les devis relatifs aux travaux de réfection de la voirie communale et invite le conseil à réfléchir sur les voies à réaliser en priorité. Monsieur Vincent DERR propose d'étudier la possibilité de réaliser des travaux moins importants pour diminuer l'impact financier. Une étude plus approfondie sera réalisée par la municipalité.

Jumelage

Madame le Maire fait le point sur les manifestations prévues à l'occasion du jumelage.

Travaux en cours

Monsieur Dominique FINKLER fait le point sur les travaux en cours.

SYCOPARC

Monsieur Michel BOTZUNG informe l'assemblée que le SYCOPARC recherche des abris pour les chauves-souris, notamment dans les ouvrages militaires.

Tous les points à l'ordre de jour ayant été débattus, la séance est levée à

Table des matières

| | |
|--|---|
| 2022-05-49-Approbation du PV de la séance du 28 juin 2022 | 1 |
| Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes | 1 |
| 2022-05-50-Proposition de modifications budgétaires | 1 |
| Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...) | 1 |
| 2022-05-51-Réalisation d'un prêt pour le financement des investissements 2022-2023 | 3 |
| Nomenclature acte : 7.3 Emprunts | 3 |
| 2022-05-52-Divers | 3 |
| Travaux de voirie | 4 |
| Jumelage | 4 |
| Travaux en cours | 4 |
| SYCOPARC | 4 |